

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

23 octobre 2025

Compte rendu sommaire

Date de convocation : 17 octobre 2025

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVEILLÈRE, Alain DIXNEUF, adjoints ; Bénédicte BACLE, Jérémie BOUSSEAU, Laurent CHAUVEAU, Christine CRUARD, Olivier DUPÉ, Fabienne GABILLÉ, Gaël HERAULT, David LANCELOT, Emmanuel LEGEAY, Romain MARCONNET, Thérèse SOURISSE, conseillers

Étaient excusés : Christine CHALOPIN (pouvoir à Jérémie BOUSSEAU), Gaëlle BIBARD (pouvoir à Joëlle REVEILLERE), Céline GUILBERT (pouvoir à Bénédicte BACLE), Philippe MARTIN (pouvoir à Alain DIXNEUF)

Secrétaire de séance : Emmanuel LEGEAY

* VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2025

Reporté au prochain conseil

* LOTISSEMENT LE COTEAU DU PINIER : ATTRIBUTION DES LOTS DU MARCHÉ DE VIABILISATION

Validation à l'unanimité de la proposition de la commission d'appel d'offres sur l'attribution des lots du marché

Lot 1 VRD

Groupement Bouchet Vezins variante pour 489 498.08 € H.T.

Lot 2 contrôle des réseaux EU et EP

A3SN pour 13 637.50 € H.T.

Lot 3 espaces verts

Arbora pour 71 860.25 € H.T.

soit un montant total du marché de 574 995.83 € H.T.

* CHOLET AGGLOMERATION : RAPPORT D'ACTIVITÉ ET COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024

Présentation du rapport d'activité et des comptes financiers uniques 2024 de l'agglomération

Le conseil confirme avoir pris connaissance de ces communications

* DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE ECOLE PUBLIQUE DE CHOLET 2024-2025

Participation financière de 1 368.85 € pour 1 enfant coronnais scolarisé à Cholet

Validation à l'unanimité

* CHOLET AGGLOMERATION : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Dans le cadre de la saison culturelle Itinérances 2025-2026 et l'organisation de l'exposition "sur les bancs de l'école" du 30 mai 2026 au 14 juin 2026, mise à disposition de la salle du Lys

Validation à l'unanimité

* RÉALISATION D'UNE MISSION DE CLASSEMENT DES ARCHIVES

Suite au courrier des archives départementales rappelant la nécessité de mettre en place une opération de classement des archives communales, la tenue d'archives étant une obligation légale et la dernière opération ayant eu lieu en 2012, le conseil donne son accord à la réalisation d'une mission de classement des archives communales.

Validation à l'unanimité

* PERSONNEL COMMUNAL : CRÉATION D'UN POSTE DE CONTRACTUEL ATTACHÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

Pour mener à bien l'opération de mission de classement des archives communales, création d'un poste d'agent contractuel

Validation à l'unanimité

* TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES COMMUNALES ET MATERIEL COMMUNAL

Proposition de la commission patrimoine sur la mise à jour des tarifs de location des salles communales et du matériel communal (voir annexe)

Validation à 15 voix pour, 3 abstentions

* CLETC : APPROBATION DU RAPPORT DE LA RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2025

Approbation du rapport établi le 26 septembre 2025 sur les ajustements des Agglomération du Choletais relatives à la mutualisation des personnels de la ville de Cholet à Cholet Agglomération, la revalorisation exceptionnelle des charges transférées s'agissant de l'accueil des associations sportives dans les équipements de Cholet Sports Loisirs et sur le transfert des charges liées à la compétence "liaisons douces et cyclistes".

Validation à l'unanimité

* BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Suite à la demande de la trésorerie qui présente à Monsieur le Maire la liste des pièces présentant un retard de règlement de + de 2 ans soit une provision de 12 995.77 €

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6817 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0.00 €	9 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	0.00 €	9 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7817 : Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0.00 €	0.00 €	0.00 €	9 000.00 €
TOTAL R 78 : Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	9 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	9 000.00 €	0.00 €	9 000.00 €
Total Général		9 000.00 €		9 000.00 €

* AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS

* Monsieur le Maire fait lecture au conseil d'un courrier de remerciements de l'association Art et Chapelles en Anjou pour la subvention accordée et la mise à disposition de la chapelle Notre Dame de Vertu. Le circuit prévu a pu être réalisé dans de bonnes conditions, 3600 visiteurs étant venus.

* Monsieur le Maire informe le conseil des différentes dotations annuelles (FPIC - dotation de solidarité communautaire - taxe additionnelle aux droits d'enregistrement) et de l'attribution d'une subvention de 61 746.00 € dans le cadre des amendes de police

* Monsieur le Maire informe le conseil que suite au départ d'un agent d'accueil, il est nécessaire de réorganiser les services et faire de menus aménagements en mairie, notamment l'installation de la fibre à l'étage et l'utilisation d'un bureau actuellement occupé par le vieux cadastre. Suite à la vacance de poste, 4 entretiens de candidatures sont prévus lundi prochain pour une prise de poste au plus tôt.

* Le préfet, par l'intermédiaire de Cholet Agglomération qui a la compétence assainissement, indique que la station d'épuration de la commune est conforme pour un équivalent de 2200 habitants

* La brigade de l'infanterie de marine arrive demain sur la commune, la salle Mazerie étant le QG et la salle de sport la partie hébergement

* Monsieur le Maire indique qu'il a participé à l'assemblée générale de l'APEL - OGEC (quelques mouvements de bureau à signaler) et que les relations avec l'équipe enseignante se passent bien.

*Pas de préemption pour le bien situé : 5 rue des Noisetiers (habitation)

* COMMISSIONS COMMUNALES

Affaires sociales : 121 ainés ont participé au repas - 9 conseillers municipaux et 4 jeunes sont remerciés pour leur participation à cette journée ainsi que les 4 membres du comité des fêtes (salade de gésiers - bœuf bourguignon - fromage et gâteau) / le local jeunes est ouvert tous les jours les après-midis avec en moyenne 15 jeunes en accès libre. 24 familles ont adhéré depuis la rentrée / la semaine du goût à la cantine, périscolaire et enfance avec entre autres cake aux carottes, du porc au caramel sauce mangue, topinambours, maroilles, crème noix de coco / 130 à 135 repas par jour servis à la cantine dont 70 petits. Le bruit dans la pièce sera à étudier / le film posé sur les baies pour atténuer le soleil est très apprécié / 36 à 37 enfants par jour en moyenne sur les 2 semaines de vacances, très bonne fréquentation / la caravane des séniors sera à Coron les 4 et 5 décembre prochain à la Maison de Santé et reviendra en mai 2026 / la salle de sport est occupée tous les jours du lundi au dimanche avec nos associations et les classes de l'école tous les jours les après-midis / une caravane spectacle de la Région sera sur la commune le 22 janvier 2026 place Arthur Pasquier. Elle se développe et peut accueillir 90 personnes. Le spectacle prévu est un quatuor d'œuvres classiques.

Aménagement de l'espace : les plots béton pour l'extension de l'atelier sont coulés. L'entreprise Onillon doit intervenir à suivre / l'entreprise Inéo pour l'enfouissement des réseaux et Bouchet se sont arrangés pour faire des travaux conjoints. L'assainissement devrait avoir fini d'ici la fin d'année / pour les rues Auriet, Moulins et Noues les bordures de trottoir sont coulées le 12 et 13 novembre. Les enrobés seront normalement finis à Noël / le taillage des arbres vers l'EHPAD sera réalisé par les services techniques dans les prochains jours

Patrimoine : l'aménagement du local de secours doit intervenir après la réalisation d'une tranchée pour rejoindre le réseau plus bas et faciliter la création d'un accès PMR / les bénévoles de l'Eglise vont faire un accès pavés au niveau de la 2ème porte de la sacristie. La commune fournira les matériaux / la fibre est réparée à la Maison de Santé. Un devis pour une box professionnelle est demandé pour un raccord de tous les professionnels à la même box.

Communication : pas d'informations

Santé : un point a été fait avec les 2 secrétaires et la répartition des tâches de chacune. Dr Radet accueille un interne de 9ème année et Dr Ménard un interne de 7ème année. Les médecins ont été invités à communiquer leurs dates d'absence à la mairie qui est leur employeur. Une rencontre avec les médecins va être programmée pour faire un point à leur niveau / une trousse de secours d'urgence a été achetée avec divers matériels / le bâtiment est très utilisé et certains petits travaux d'entretien deviennent plus récurrents (portes à régler...)

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.